

Mairie de La Rivière - Drugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 28 août 2015
Sur convocation du 24 août 2015
Etait excusée Marie-Hélène MAYOR
secrétaire de Séance: Flavien TRIMAILLE

I) Approbation du compte rendu précédent.

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

II) Compte rendu des commissions

Bâtiments et chemins / urbanisme

Logement communal : La rénovation se poursuit avec un travail de doublage sous les fenêtres. Un devis pour la réfection des faïences et sol de la salle de bain est accepté.

Le coût total de la rénovation s'élèvera à environ 7 425 € TTC.

Il sera remis en location dès que possible.

- La commune n'a toujours pas récupéré les clés du logement de l'Abbé Borne.
- Le local de La Poste est à étudier par la commission. Une fuite d'eau a été réparée.
- La commande des clés électroniques a été passée.
- Le 3° balayage des routes aura lieu en septembre.
- La commission devra travailler sur le choix des lampadaires et également le cheminement piéton pour sécuriser l'accès à la nouvelle école.
- Les travaux d'assainissement Fbg de la planche du fourneau, route des prés et route de la sablière débuteront le 1^{er} septembre.

Gestion de la forêt

- La parcelle 1 a été exploitée début août.
 Des lots de feuillus seront proposés aux habitants à l'automne.
- La commission devra travailler sur le règlement d'utilisation de la place à bois.

Communication / Information

La commission doit se réunir pour établir le sommaire du r'virat 2015. Un courrier a été envoyé à toutes les associations pour rédiger un article et mettre à jour le site internet de la commune.

Environnement / Cadre de Vie

- Désherbage mécanique : La brosse a été commandée.

- Le puits a été à nouveau curé pour une utilisation optimale. Le conseil remercie vivement l'association culturelle pour leur aide.
- Verger Clos du Terreau : problème de détérioration des arbres par des enfants du quartier. Un rappel sera fait dans le r'virat pour éviter ce genre d'incivilité.
- Abords de l'étang : Mme Petite propose de faire des 'trouées' dans la végétation pour les pêcheurs afin de leur réserver des espaces dédiés et ainsi de mieux protéger les abords de l'étang.

Vie associative

- Quelques problèmes ont eu lieu à la salle des jeunes. Des groupes de jeunes sont à l'origine de dégradations sous le préau de l'ancienne école et derrière le bâtiment des boules. Le maire et Hervé Claudet les convoqueront pour fixer les règles d'utilisation des infrastructures communales.
- Le spectacle Justiniana qui a eu lieu le 24 août 201,5 a été un grand succès. Le conseil félicite les bénévoles qui ont participé à ce spectacle.

III) Urbanisme:

Permis de construire

Commune de La Rivière Drugeon pour la création d'un abri pour randonneurs.

M Henri Delavenne pour la démolition d'une remise.

Indivision Bourdin François pour la réduction de la surface de maison.

Déclarations préalables

M Gilles Carena pour la pose de lames de bardage

M Claude Franzin pour la pose de 2 fenêtres de toit

M Laurent Tiffay pour la modification de toutes les ouvertures de la maison

M Philippe Drogrey pour la pose d'une fenêtre de toit

M Nicolas Bressand pour la pose de panneaux photovoltaïques

IV) Fonds de solidarité pour le logement

Le Conseil accepte de participer au Fonds de Solidarité Logement, à hauteur de 0.61 € / habitant et au Fonds d'aide aux accédant à la propriété en difficulté à hauteur de 0.30 € / habitant.

V) CFD / SEVAD / SYND EAUX

- CFD : 3 parcelles sont vendues sur la zone économique et une 4° est en cours d'acquisition.
- Démission de Michel Vuillemin : le poste sera maintenu au niveau de la CFD mais avec une réduction d'heures d'intervention dans les écoles.
- -Succès du Sentier Drugeon et dragons avec quelques détails à améliorer et quelques incivilités à déplorer. Le problème du chien non attaché de Monsieur Loriod est récurant et empêche les promeneurs de profiter du sentier. Il faut réagir avant que d'autres personnes soient mordues.
- Une étude financière est en cours de réalisation pour le balisage du sentier de la Croix de la Bêche.

-SEVAD : Pas de ligne téléphonique pour la rentrée scolaire.

La commission est confrontée à quelques problèmes d'horaires des transports scolaires gérés par le Conseil Départemental.

L'inauguration de l'école est programmée le samedi 10 octobre à 10 h avec une porteouvertes à partir de 14 h.

XI) Questions diverses

- Demande pour la création d'une micro-crèche : le conseil donne un accord de principe. Le demandeur doit d'abord réaliser une étude de faisabilité et ensuite présenter un projet au conseil. Ce projet sera ensuite étudié attentivement afin de nous assurer qu'il ne fera pas de concurrence aux « nounous » du village.
- Prime de naissance : jusqu'à ce jour la commune offrait 30 € pour l'ouverture d'un livret à La Poste. Le conseil décide d'offrir désormais un chèque cadeau.
- Courrier de Monsieur Renaud qui demande la sécurisation de la route départementale : la commission travaillera la question de la sécurité pour l'accès à l'école.
- Fenêtres combles de la mairie : le maire présente le devis pour le remplacement des fenêtres. L'assurance prend en charge une partie de ce montant uniquement.
- Courrier de l'association La Boule Riparienne qui a subi des dégradations de son local (vitre cassée, banc déboulonné, détritus...) et un cambriolage. Le maire et Hervé Claudet ont rencontrés quelques jeunes du village qui ont participé à ces dégradations.

XII) Informations diverses

- Remerciement de la Ligue contre le cancer pour le versement de la subvention.
- Remerciement de l'association Balise 25 pour l'accueil lors de l'organisation de la course d'orientation du 23 juillet.
- ADAPEI : la vente de brioches aura lieu du 5 au 15 octobre 2015.
- La place devant chez Denis Cuinet est nommée Place du Châtelet.
- Exposition Madagascar et repas malgache les 19 et 20 septembre à la MTL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

Le Maire, Christian VALLET